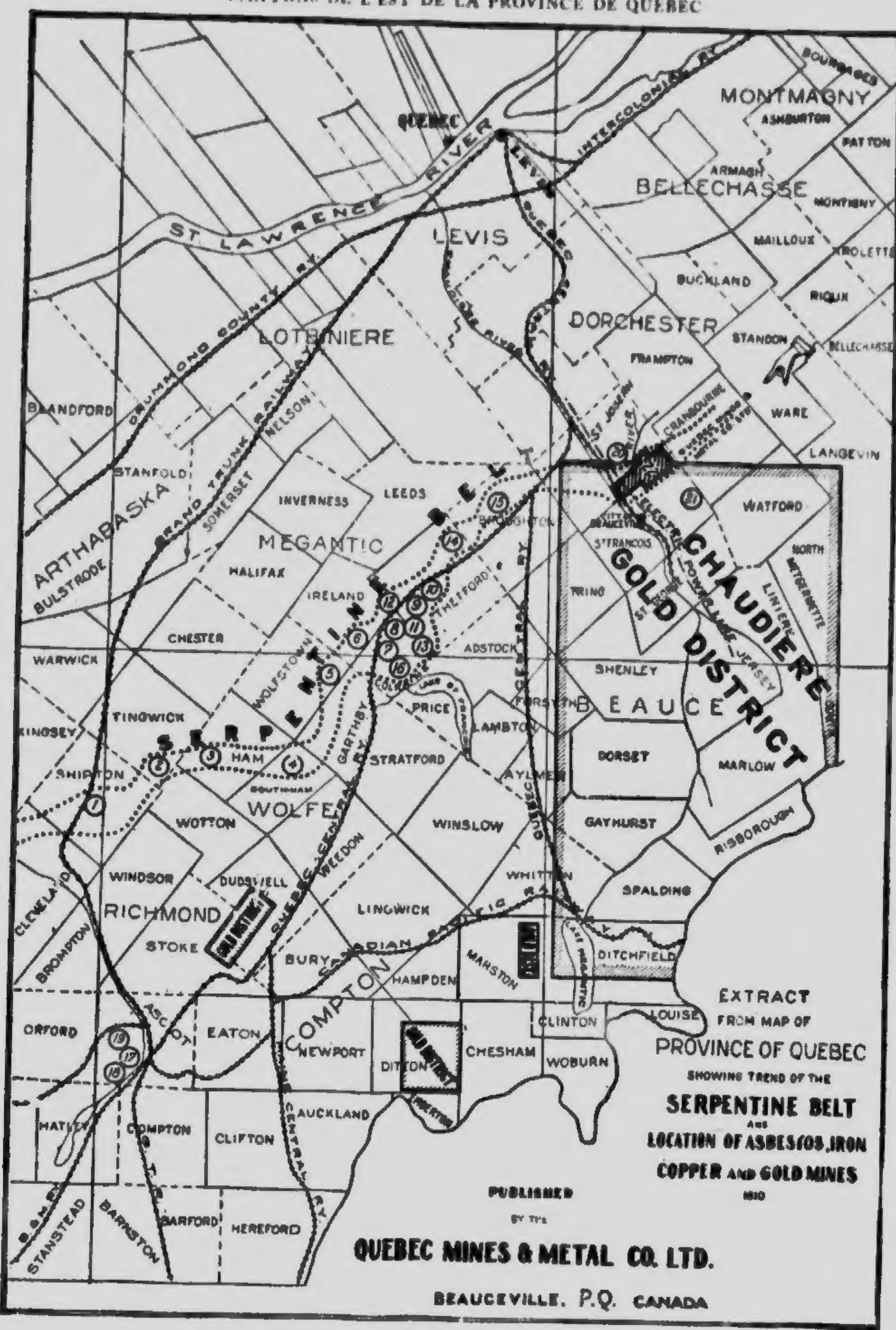
Asbestos

Asbeste ou Amiante



CANTONS DE L'EST DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



LISTE DES MINES DÉSIGNÉES PAR LES NUMÉROS

No 1.	DANVILLE	ASBESTE
2.	MINES TINGWICK	ASBESTE
3.	MINES ST-ADRIEN	ASBESTE
4.	MINES SOUTH HAM	ASBESTE
5.	MINES WOLFESTOWN	ASBESTE
6.	MINES IRELAND	ASBESTE
7.	MINES BLACK LAKE CONSOLIDATED	ASBESTE ET FER CHROMIQUE
8. 9. 10.	MINES AMALGAMATED ASBESTOS CORPORATION	ASBESTE
11.	MINES JOHNSON	ASBESTE
No 12.	MINES JACOBS	ASBESTE
13.	MINES BELL	ASBESTE
14.	MINES ROBERTSON	ASBESTE
15.	MINES EAST BROUGHTON	ASBESTE
16.	MINES COLRAINE	FER CHROMIQUE
17.	MINES CAPELTON	CUIVRE
18.	MINES EUSTIS	CUIVRE
19.	MINES NAUGHTON	CUIVRE
20.	MINES DUCKETT	CUIVRE
21.	MINES De LERY	OR

22. QUEBEC MINES & METAL CO., LTD., ASBESTE, CUIVRE, FER. (Or à l'étude).

L'ASBESTE

QUELQUES MOTS SUR L'ASBESTE;—OÙ ON LE TROUVE;—SES USAGES NOMBREUX;—L'AVENIR DE CETTE INDUSTRIE;—AINSI QU'UNE DESCRIPTION DE LA NOUVELLE COMPAGNIE INCORPORÉE D'ASBESTE FORMÉE RÉCEMMENT DANS LE COMTÉ DE BEAUCE, PROVINCE DE QUÉBEC;—UNE ENTREPRISE OFFRANT LES GARANTIES LES PLUS SÛRES ET LES MEILLEURES CHANCES POSSIBLES DE PAYER DE GROS PROFITS AUX ACTIONNAIRES;—TERRAINS MINIERS FORMANT UN TOUT COMPACT, CONTENANT 2,651 ACRES RICHES EN GISEMENTS D'ASBESTE, ET DE MINERAIS DE CUIVRE ET DE FER, EXPLOITÉS PAR LA COMPAGNIE RECONNUE LÉGALEMENT SOUS LE TITRE:

Quebec Mines and Metal Company, Limited

INCORPORÉE LE 30 NOVEMBRE 1909

Siège de la Société:
BEAUCEVILLE, P.Q., CANADA

Bureau Financier:
337 BOARD OF TRADE, MONTREAL, CANADA

Capital: $5,000,000

Entièrement payé. Non imposable. Valeur $1.00 par action. Pas de responsabilité personnelle.

OFFICIERS

N. T. TURGEON, Président
ELZÉAR MIVILLE DÉCHÊNE, Vice-Président
F. G. FORTIER, Secrétaire-Trésorier

DIRECTEURS

N. T. TURGEON, Vice-Président de la Eastern Townships Asbestos Co., de East Broughton, BEAUCEVILLE
ELZÉAR MIVILLE DÉCHÊNE, Propriétaire de mines et Banquier, BEAUCEVILLE
HON BLAISE LETELLIER, C.R., Membre du Conseil Législatif, Québec, BEAUCEVILLE
H. S. BÉLAND, Membre de la Chambre des Communes du Canada, ST-JOSEPH, BEAUCE
LOUIS MATHIEU, Propriétaire de Mines, BEAUCEVILLE
ERNEST ROY, C.R., Membre de la Chambre des Communes du Canada, QUÉBEC
A. MORISSETTE, Député à la Législature de Québec, STE-HÉNÉDINE
P. F. RENAULT, Marchand, BEAUCEVILLE
F. G. FORTIER, Maire, BEAUCEVILLE
JOSEPH LACHANCE, Marchand, BEAUCEVILLE

Dépots et Agences de Transport pour Montréal et Québec:

La Banque Nationale - Montréal et Québec, Canada

SKETCH

OF THE SITUATION OF THE PROSPECTS OF THE

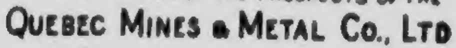
QUEBEC MINES & METAL CO., LTD

IN BEAUCE COUNTY QUEBEC CANADA

AREA DESCRIBED 2651 ACRES

DRAWN BY J. OBALSKI CONSULTING MINING ENGINEER

SCALE



INDEX

Roads

Prospects

Prospect Pits and Cuts

Altitude above Track Highest point 810

Showing line of SERPENTINE BELT through Properties

PUBLISHED

BY THE

QUEBEC MINES & METAL CO. LTD

BEAUCEVILLE, P.Q.

CANADA

MAPPE INDIQUANT LES PROPRIÉTÉS DE LA "QUEBEC MINES AND METAL CO., LTD," COMPRENANT UN ESPACE DE PLUS DE QUATRE MILLES, ET MONTRANT D'IMMENSES DÉPOTS D'ASBESTE, DE CUIVRE ET DE FER, SUIVANT LE RAPPORT DE J. OBALSKI, INGÉNIEUR EN MINES.

AVANT PROPOS

En offrant ce prospectus au public la Compagnie n'a pas la prétention de lui présenter un modèle de perfections typographique ou de correction littéraire.

Il ne s'agit que d'un exposé concis de faits vrais et qui sont de nature à intéresser tous ceux qui auraient du capital à investir dans l'industrie minière.

Le but est de faire connaître une vaste propriété minière sur laquelle des Ingénieurs en Mines d'une compétence reconnue ont attesté, dans leurs rapports, l'existence de riches gisements de minerais d'Asbeste, de Cuivre et de Fer, qu'il ne reste qu'à exploiter d'après les méthodes perfectionnées de nos jours pour que la "Quebec Mines & Metal Company, Limited" fasse immédiatement des affaires qui la mettent au premier rang des compagnies minières plus prospères de la province de Québec.

Il serait difficile de trouver un autre placement qui offre tant de gages de sécurité et qui soit en même temps susceptible de produire des bénéfices spéculatifs si considérables.

Nous ne sachions pas qu'il ait été encore offert au public un placement sur une propriété minière d'une aussi vaste étendue et renfermant des minéraux si variés et qui tous peuvent être exploités avec profit.

L'exploitation avantageuse de l'une quelconque des trois principales ressources minières de cette propriété serait déjà une garantie de succès et la mise en valeur des trois donnera un résultat financier qui dépassera de beaucoup celui des meilleurs placements industriels. Vu le bas prix auquel on fait la première émission de parts ceux qui s'en assureront se ménageront par l'augmentation de valeur qu'elles acquerront, un gros profit indépendamment des dividendes.

PROPRIETES ET TITRES DE LA COMPAGNIE

La Compagnie détient sous permis d'exploitation de la Couronne, 2,651 âcres de terrains miniers.

Ces permis constituent de véritables baux à rente et le taux de la rente annuelle est de $1.00 l'âcre. La rente est rachetable au gré de la Compagnie au taux de 5 per cent, c'est-à-dire que la Compagnie a la faculté, quand elle le voudra, de convertir [illegible] bail en un titre parfait à la propriété minière au prix [illegible] 20.00 l'âcre.

Son intention [illegible] de conserver ces terrains sous bail pour le moment car elle a les mêmes droits d'exploitation sous les baux que si la rente était immédiatement éteinte. Toutes les rentes de l'année courante ont été payées.

Cette étend[illegible] comprenant plus de quatre milles carrés, se trou[illegible] milles au nord-est des mines de Fer Chromi[illegible] formant les groupes de Thetford, de Black [illegible] East Broughton. Elle fait partie de la célèbre Zone [illegible] (voir carte des Cantons de l'Est, page 2 de la couverture), qui comprend toutes les mines d'Asbeste de la Province de Québec.

La rivière Chaudière [illegible] à ce terrain au sud-ouest, et deux de ses affluents, les [illegible] Plante et Callway, le bordent de chaque côté. Ces [illegible] d'eau ont une chute considérable, la rivière Callw[illegible] présentant un abaissement de niveau de cent cinquante p[illegible] moins d'un [illegible] de l'endroit choisi pour le nouveau mo[illegible] pourrait fournir tout le long de l'année, un pouvoir [illegible] suffisant pour actionner toutes les machines [illegible] établissement.

Les fils de transmission de la [illegible] Power Company" passent le long de ce[illegible] de se procurer toute la force mo[illegible] en attendant l'installation d'un pouvoir perma[illegible]

L'embranchement du Québec Central à St-Georges, longe la partie inférieure du terrain et ce sera chose facile que de construire plusieurs voies de garage.

La Compagnie se propose d'ériger, sur le plateau qui longe la rivière Chaudière, un vaste établissement pourvu d'un outillage complet pour l'exploitation du roc d'amiante. Le minerai d'asbeste, de fer ou de cuivre sera transporté à ces usines ou au chemin de fer par une voie ferrée qui suivra le cours de la rivière Plante. L'exploitation demandera une force motrice assez minime, étant donné la pente douce du terrain.

LA CHARTE

La Compagnie a été incorporée sous la loi des Compagnies Minières de Québec et sa Charte fixe le prix minimum de l'émission de la première et de la seconde série de parts. Ces parts sont entièrement acquittées, non sujettes à des appels de versements et libres de responsabilité personnelle.

ADMINISTRATION

Les Officiers et les Directeurs de cette Compagnie sont bien connus dans tout l'Est de la Province de Québec. Ce ne sont pas des spéculateurs, dont l'arrière pensée serait de lancer une compagnie minière pour leur bénéfice personnel, sauf à l'abandonner dans la suite ; ce sont des hommes d'affaires hautement cotés, qui mettent en jeu leur réputation en offrant au public le stock de cette corporation. Aussi s'engagent-ils à exercer une surveillance rigoureuse sur l'emploi de chaque dollar mis dans cette entreprise.

M. Turgeon, président de la Compagnie, est vice-président de la "Eastern Township Asbestos Co.," de East Broughton, et il a de l'expérience pratique dans l'extraction et la préparation de l'Amiante. Il occupe une des premières places dans l'industrie forestière du sud de la province de Québec.

Le vice-président est un gros propriétaire de terrains miniers et a de grands intérêts dans plusieurs industries de cette partie du pays.

Le secrétaire-trésorier est maire de Beauceville et occupe des positions importantes dans la pr[illegible]

Un des directeurs est membre de l'Assemblée législative de Québec, un autre est membre du Conseil Législatif, deux autres font partie de la Chambre des Communes du Canada.

L'Ingénieur Consultant, dont le rapport est contenu en entier dans cette brochure, a occupé pendant plus de vingt-huit ans le poste élevé de Surintendant des Mines de la Province de Québec. C'est donc un ingénieur en Mines qui fait autorité. Ses rapports sur les mines et les minéraux de Québec sont connus et accrédités par le monde entier.

ATTESTATION DE LA BANQUE NATIONALE
Québec, Canada.

LA BANQUE NATIONALE,

Bureau du Gérant Général,

Québec, 24 janvier 1910.

A tous ceux qui liront ces lignes, nous déclarons que les messieurs dont les noms figurent dans le Bureau de Direction de la "QUEBEC MINES & METAL COMPANY, LIMITED," de Beauceville, P.Q., sont bien connus du personnel de la succursale de notre banque à Beauceville, et nous sommes heureux de certifier qu'ils jouissent de la plus entière confiance de notre Corporation en ce qui concerne leur position financière et leur habileté en affaires.

(Signé) N. LAVOIE,
Gérant Général.

RAPPORT COMPLET DE J. OBALSKI, INGENIEUR DES MINES

ANCIEN SURINTENDANT DES MINES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

A votre demande et conformément à vos instructions, j'ai examiné les lots suivants dans le comté de Beauce, P.Q.

Dans la Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil :—Partie sud-ouest du bloc non arpenté ; lots 454 à 464 du rang St-Gaspard ; lots 293 à 302 du rang St-Charles ; lots 1, 2, 3, 5, 7 et 10 du 1er rang du Nord-Est.

Dans la Seigneurie de St-Joseph :—Lots 920 à 924 du rang de l'Assomption ; lots 415, 432, 433, 434, 445, 414, 416, 422 du 1er rang du Nord-Est.

Le tout d'après l'esquisse ci-annexée, formant une superficie de 2,651 acres de terrain situées dans ce district minier.

Les minéraux trouvés sur cette propriété sont : L'Asbeste, le Cuivre, le Fer Magnétique et Titanique. Le district est un Placer Aurifère, et il est possible qu'on découvre de l'or en certains endroits. Ci-après suit la description des différents gisements des minéraux mentionnés ci-dessus.

MINERAI DE CUIVRE

Sur le lot 422 du 1er rang de St-Joseph, on a creusé un puits de 30 pieds pour frapper une petite veine de Calcite contenant un minerai de haut grade, sous forme de Bornite, Chalcocite et Cuivre natif. Vers le Sud-Ouest des prospections ont révélé la présence de minerais de Cuivre et de veines de quartz auxquels se trouvait mélangé du Calcite. On a aussi vérifier l'existence de traces de Cuivre de place en place sur toute l'étendue de cette même propriété sur un parcours de 1 3-4 milles vers le Nord-Est.

De l'autre côté de la rivière Callway qui longe cette propriété, une autre compagnie a creusé un puits de 65 pieds de profondeur, en suivant une veine qui court Nord-Ouest Sud-Est et qui contient du minerai solide de qualité supérieure, ayant quelques pouces d'épaisseur, tandis que la veine elle-même atteint jusqu'à vingt pouces et traverse plusieurs autres veines plates également, riches en substances minérales. On a extrait un joli monceau de minerai qu'on peut voir à la surface du sol.

Ici la formation est éruptive et la plupart des veines se trouvent dans un roc rouge dont on a pas encore vérifié la composition et qui est accompagné d'un roc vert et dur, formé en majeure partie d'olivine. Le roc rouge paraît prendre la direction du Nord-Est et contenir aussi une petite quantité de Cuivre. Toute la formation est traversée par plusieurs veines de quartz contenant du minerai de Cuivre.

Ce n'est que l'an dernier qu'on a pratiquement découvert du Cuivre dans ce district; mais en dépit du manque de données et d'expérience, le puits de 65 pieds creusé par la compagnie voisine a révélé un état de choses assez encourageant pour vous justifier d'exploiter à votre tour des veines semblables.

ASBESTE

On remarque une zone de serpentine du côté Nord-Ouest de la rivière Plante, allant dans la direction du Nord-Est et traversant tout le terrain. Cette serpentine à été explorée à quelques endroits avec le résultat qui suit:

Au bout Nord-Est, sur la partie non arpentée, les affleurements s'élèvent à environ 150 pieds au-dessus du sol environnant, et la serpentine exposée y couvre une superficie d'environ quatre acres. Cette serpentine est schisteuse et fibreuse; elle soutient facilement la comparaison avec le minerai-fibreux du district de Broughton, qui alimente plusieurs moulins en opération à cet endroit. On a pratiqué une petite ouverture sur le côté de la colline, de 6 par 15 pieds, et de 15 pieds de profondeur, et on a mis à nu une grande quantité de serpentine fibreuse. Cette formation de serpentine est bornée au Nord-Ouest par une grosse colline de granit et s'étend vers le Sud-Ouest sur une distance de trois quarts de mille, et a une largeur de plus de mille pieds, d'après les affleurements.

Sur le lot 300 du rang St-Charles, à trois milles environ de l'endroit exploré [illegible]iqué ci-dessus, la serpentine se montre de nouveau à fleur de terre. On y a fait plusieurs creusements; elle est de bonne qualité, un peu différente de la première, mais contenant plusieurs veines d'Asbeste épaisses de trois quarts de pouce. La serpentine est visible sur un parcours de plus d'un mille en longueur et sur une largeur qui varie [illegible] 200 et 1500 pieds, et peut-être d'avantage, le sol étant couvert de bois debout.

Du côté du Sud-Ouest une autre compagnie a pratiqué une grande ouverture pour y recueillir une bonne serpentine, en partie compacte, avec des veines nombreuses mesurant jusqu'à un pouce et quart et en partie schisteuses et fibreuses.

A un mille et demi de là, dans la direction du Nord-Est, on a exploré le lot 458 de St-Gaspard, et on a trouvé là encore une bonne qualité de serpentine fibreuse contenant même des veines d'asbeste sur une largeur d'environ 1500 pieds.

On a extrait aussi de la serpentine contenant de l'Asbeste au Sud-Ouest le long du chemin public, près du chemin de fer, où la Zone Serpentine traverse la rivière Plante.

Si on tient compte des faits précédents, on s'aperçoit que la Zone Serpentine passe à travers la propriété dans toute sa long[illegible]—quatre milles—avec une largeur de quelques centaines d[illegible]ds, jusqu'à quinze cents pieds, et probablement davantage, comme on n'a fait aucune constatation sur la partie couverte de bois debout et de marécages. La zone de serpentine a été mise au jour en plusieurs endroits par de petites ouvertures, et on y trouve de bonnes matières, quelques fois compactes avec les petites veines, [illegible]lque fois schisteuses et fibreuses, le tout comparable [illegible]le du district de Broughton.

L'étendue de cette zone est donc considérable; la distance du Québec Central varie entre un demi-mille et quatre milles à la limite la plus éloignée. On s'y rend facilement par des routes carrossables, le sol est ondulé, les collines de serpentine ne s'élevant pas plus de 100 à 150 pieds au-dessus du niveau du sol environnant, et le point culminant au Nord-Est n'étant qu'à 300 pieds au-dessus de la voie ferrée, ce qui donne une rampe facile à descendre, la distance n'étant que de quatre milles. Il y a déjà un bon chemin servant au charroyage du bois de commerce.

La propriété, étant traversée par deux rivières—Plante et Callway—il s'y trouve assez d'eau pour les besoins des mines et des usines qu'on pourrait y établir.

Une ligne électrique, qui prend son pouvoir aux chutes de la Chaudière, passe par la propriété et peut fournir la force motrice nécessaire.

La serpentine de ce district a le caractère de celle de Broughton, Thetford et Black Lake et se trouve dans le même circuit ou zone.

MINERAI DE FER

Une grande masse de minerai de Fer suit la Zone Serpentine et on rencontre plusieurs affleurements à différents endroits sur une distance de trois milles dans la serpentine même ou dans le granit qui la suit. Quelques-uns de ces affleurements

sont une magnétite très pure, tandis que d'autres sont quelque peu titaniques.

On a fait les constatations suivantes:

Sur le terrain non arpenté, deux puits, de 8 par 12 pieds et plusieurs tranchées, révèlent une grande masse de minerai de Fer, qu'on peut voir à différents points en suivant une coupe de 45 pieds de long, et on constate la même chose 100 pieds plus loin, dans le sens du Nord-Est, tout cela au milieu de la Zone Serpentine.

Sur les lots 300 et 301 de St-Charles, vers le Sud-Ouest, on a pratiqué trois ouvertures, distantes entre elles d'un demi-mille, mettant à nu des quantités de minerai pur sur une largeur de 20 pieds d'abord, qui atteint 175 pieds au Nord-Est, et jusqu'à 200 pieds, plus loin. On trouve les affleurements dans une espèce de granit quartzeux, qui [illegible] able parcourir le milieu de la Zone Serpentine; d'autres affleurements se montrent, entre ceux-ci et celui du terrain non arpenté. Ceci n'indique pas nécessairement un gisement continu ce sont des blocs de minerai qu'on voit par intervalles sur toute cette largeur, et il faudra plus de travaux pour connaître l'importance des gisements, mais ils se prolongent sur une bonne distance et paraissent avoir une largeur convenable.

GRANIT

Le granit est visible à la surface du sol à plusieurs endroits de la propriété et fournirait une pierre à bâtir d'excellente qualité.

J. OBALSKI, INGÉNIEUR DES MINES.

Montréal, Canada,
1er novembre 1909.

QU'EST-CE QUE L'AMIANTE

Jusqu'à ces dernières années, l'Amiante était simplement classé parmi les "minéraux" par les géologues et les collectionneurs, et la fibre crue seule était reputée article de commerce. Même aujourd'hui les géologues n'en connaissent pas très long sur son histoire mais, par contre, il tient une large place dans l'industrie moderne.

Il en existe deux variétés: l'Asbeste fibreux trémolite amphibole, qu'on trouve en Europe; et l'Asbeste christolite, ou serpentine fibreuse. l'Asbeste du Canada, *et qu'on trouve exclusivement dans la Zone Serpentine de Quebec.*

L'Asbeste du Canada est blanc ou verdâtre, mais les fibres détachées sont blanches, luisantes et soyeuses, d'une longueur variant entre un quart de pouce et 3 pouces. Des fils détachés ou fibres, atteignent quelque fois 5 à 6 pouces de longueur, et on peut les filer tellement fin qu'un peloton de fil de 32,000 pieds de long ne pèse qu'une livre; et on peut en faire un tissu dont le poids n'atteint pas huit onces par verge carrée.

Au temps des premières opérations minières, on n'utilisait que les fibres de ½ à ¾ pouce; une proportion de 1 à 3 pour cent de matière utile était un résultat satisfaisant, et 3 pour cent était une moyenne élévée. Aujourd'hui que toute la substance fibreuse est détachée au moyen d'un outillage perfectionné, cette proportion oscille entre 6 et 15 pour cent, et s'élève même plus haut si on tient compte de la partie utilisée pour la préparation de l'"Asbestic" dont on se sert dans la construction.

DEUX CLASSES D'AMIANTE

Cru et Fibreux

CRU.—Dans l'Asbeste Cru, le premier triage à la main se compose de fibres de ¾ de pouce et plus. Le second triage de moins de ¾ de pouce, a aussi une classification et comprend tout ce qui peut se détacher à la main.

Vient ensuite l'Asbeste à fibres rompues, ou détachées à la machine, qu'on a coutume de classifier comme suit:

FIBRE.—Contenant les [illegible] pour doublures, mais rarement [illegible] à moins de qualité extra.

MATIÈRE À PAPIER.—Contenant les fibres courtes, et qui servent à la fabrication du papier, des feutres, de pièces de charpente et de bien d'autres articles.

ASBESTIC.—Ou serpentine broyée, dont on fait du plâtre du ciment, de la brique à l'épreuve du feu, etc.

Au début de cette industrie, le meilleur CRU valait $80 la tonne [illegible] utilisait moins la Fibre. La table suivante indique l'augmentation de prix de l'Amiante du Canada au cours des huit dernières années:

Année	CRU		FIBRE		
	No 1	No 2	No 1	No 2	No 3
1902	$150 00	$ 90 00	$55 00	$35 00	$18 00
1903	175 00	100 00	60 00	37 50	20 00
1904	225 00	110 00	75 00	40 00	22 50
1905	225 00	125 00	85 00	45 00	25 00
1906	250 00	150 00	85 00	50 00	27 00
1907	275 00	157 00	82 00	55 00	30 00
1908	300 00	165 00	110 00	55 00	30 00
1909	300 00	175 00	110 00	55 00	30 00

En sus de ce qui précède, la poussière et le sable fin, qui allaient au dépotoir autre fois, se vendent pour la fabrication du plâtre et du ciment. On creuse les mines comme on fait des carrières, le roc étant enlevé au moyen de grues. Quelques mines de Thetford ont déjà atteint une profondeur de plus de 250 pieds sans aucun indice qu'on arrive au fond du dépôt exploitable avec profit.

La séparation de l'Asbeste d'avec la serpentine dure qui le renferme est simple et économique en comparaison de la réduction des minerais métalliques.

On fait sauter le roc, et celui qui a quelque valeur est envoyé aux usines après qu'on en a enlevé les meilleures veines au moyen de marteaux; ces veines sont assorties et nettoyées dans les hangars de triage. C'est l'Asbeste Cru, le plus cher.

Le reste, appelé Fibre, passe par les machines à broyer, puis par les séchoirs et de nouveau par des machines à broyer secondaires et des cribles.

En dernier lieu, on le débarrasse de toutes ses poussières en le faisant passer par des appareils spéciaux. Il ne reste plus qu'à le mettre dans des sacs et à l'expédier pour la vente.

La roche fournit de 7 à 10 pour cent d'Asbeste vendable. Sur le tonnage total, la proportion de l'Asbeste Cru est de 2 à 4 pour cent.

D'OU VIENT L'ASBESTE

On exploite quelques mines d'Asbeste en Russie, mais très loin des ports de mer, et les frais de transport sont trop excessifs pour qu'elles fassent concurrence aux mines du Canada. On compte aussi quelques mines en Italie, en Allemagne et dans l'Afrique-Sud, mais le rendement n'en vaut guère la peine.

Dans la production de l'Asbeste, le Canada occupe le premier rang ; quatre-vingt-dix pour cent de la quantité totale consommée dans le monde entier provient de la Zone Serpentine qui traverse les Cantons de l'Est de Québec, à travers les comtés de Richmond, Wolfe, Mégantic et Beauce, et où sont situées les mines des districts de Danville, Black Lake, Thetford et East Broughton et les propriétés de la "QUEBEC MINES & METAL COMPANY, LIMITED," décrites dans cette brochure.

La carte des Cantons de l'Est contenue dans ce livret indique la Zone Serpentine et la situation géographique des diverses exploitations.

Jusqu'à ces dernières années, on avait peu prospecté pour l'Asbeste au-dessus de East Broughton, mais c'est un fait bien constaté qu'il existe des gisements, et des plus riches, sur la concession de cette Compagnie, dans le comté de Beauce.

La couche rocheuse à l'extrémité supérieure de sa propriété, peut soutenir une comparaison avantageuse avec la Fibre de East Broughton, tandis que les prospections sur le bout opposé de la propriété font voir des veines d'Asbeste Cru égales aux veines de grande valeur exploitées à Thetford.

A bien des points de vue la position naturelle des terrains de la "QUEBEC MINES & METAL COMPANY, LIMITED," offre de sérieux avantages sur les mines plus anciennes. Une immense provision d'eau est disponible avec une grande pression (150 pieds de chute sur le parcours d'un mille) pouvant fournir du pouvoir moteur à très bas prix. Les carrières d'Asbeste se trouveront à un niveau plus élevé que les usines, et une pente facile permet d'user de moyens de transport très économiques pour apporter aux moulins le produit des mines, soit par une voie ferrée ou une voie de suspension aérienne. De plus, le Québec Central passe dans le voisinage immédiat des travaux et de niveau sur les lots inférieurs, ce qui réduira au minimum les frais de transport en chemin de fer.

Depuis la publication de l'édition anglaise de ce prospectus on a pratiqué plusieurs nouvelles tranchées dans la zone d'asbeste et partout, sur toute l'étendue des quatre milles de longueur, on a trouvé un minerai d'excellente qualité.

PRODUCTION DE L'ASBESTE

Lorsqu'on fit la découverte de l'Asbeste dans les cantons de l'Est de Québec, il y a plus de trente ans, on en connaissait si peu les usages qu'on avait de la peine à trouver des acheteurs, pour le produit d'une seule mine située à Thetford et le public était peu au courant de sa valeur commerciale. Mais avec le temps, les fabricants et les consommateurs finirent par en apprécier l'utilité, tant et si bien que la demande dépasse aujourd'hui la production.

En 1902, la production dans le district de Québec a été de 22,000 tonnes, et ce chiffre, en 1908, a atteint 65,000 tonnes, évaluées à $2,547,507, sans compter 25,000 tonnes du produit accessoire, appelé "Asbestic."

Ces chiffres accusent une augmentation de production de 200 pour cent tandis que les prix ont plus que doublé dans le même temps.

La valeur totale de l'Asbeste fourni par la province de Québec depuis l'ouverture de la première carrière, se monte à $23,500,000 et le rendement de 1910 dépasse de beaucoup celui de n'importe quelle année antérieure.

En 1904 on comptait seize usines, d'une capacité totale de 3,600 tonnes de roche par jour, mais depuis cette époque les demandes sont devenues tellement nombreuses que toutes les anciennes compagnies ont augmenté, et même doublé leurs moyens de production. Dans le moment on exploite dix-neuf carrières dans les districts de Black Lake et de Thetford ce qui, en été, donne de l'ouvrage à plus de 3000 personnes. Pour satisfaire aux demandes qui lui sont faites d'Amiante de la classe moyenne, principalement, la Compagnie Amalgamée qui a commencé ses opérations depuis moins d'un an, s'est vue forcée déjà d'augmenter tout son matériel, et les produits de certains de ses moulins sont retenus d'avance pour quatre ou cinq ans à venir.

Les dernières machines perfectionnées permettent de séparer beaucoup plus profitablement le Cru et la Fibre et chaque jour de nouvelles découvertes et de nouvelles applications se font avec ce merveilleux "Coton." Aussi les fabricants ne ménagent-ils aucun effort pour en rendre l'usage plus populaire.

Déjà on a organisé un Bureau de Publicité pour faire connaître au public cet étonnant minérai fibreux, servant à tant de fins, et pour encourager les hommes de science et de métier, — électriciens, architectes, mécaniciens, constructeurs—à en répandre l'usage.

L'AMIANTE ET SES USAGES

A l'origine, l'Amiante n'étant employée que comme matière textile. On le filait et on le tissait, on en faisait du fil, de la corde, des tissus incombustibles. C'est ainsi que l'utilisaient les Grecs et les Romains.

Mais si on appelle encore l'Asbeste, "la matière de l'avenir" il a déjà pris une place très importante dans l'industrie moderne et on en fait constamment de nouvelles applications.

On fait un usage considérable de l'Asbeste dans la fabrication du carton, du papier à toiture, des bardeaux et d'autres objets du même genre. Ces seuls articles absorbent près de 65 pour cent de la Fibre de Moulin (Mill Fibre).

La demande toujours croissante de matériaux à l'épreuve du feu a donné un grand essor à l'industrie des ardoises et des bardeaux, et on prévoit qu'avant longtemps 75 pour cent de l'Asbeste produit dans le monde entier servira exclusivement à la fabrication de ces articles. Cette industrie nouvelle ne date que de quatre ans et elle a pris un tel développement qu'elle a fait surgir des manufactures dans tous les pays. Et la matière première qui les alimente doit venir de la Province de Québec.

C'est un Autrichien, du nom de Ludwig Hatschek, de Vocklabruck, qui en est l'inventeur, et son procédé a vite fait son chemin en Hongrie, en France, en Belgique, en Russie et aux Etats-Unis.

La compagnie dite "The Asbestos Manufacturing Co., Ltd.," vient de fonder à Lachine, près Montréal, une usine pour fabriquer en Asbeste, des bardeaux, des pièces de charpente, de la toiture et des ardoises. Il lui faudra 10,000 tonnes de matière première cette année. Un de ses principaux articles de fabrication sera du bois de charpente en Asbeste, qui pourra se travailler comme le bois ordinaire ; tout en étant à l'épreuve du feu il est non conducteur de la chaleur et du froid, et résiste facilement aux intempéries des saisons.

On pourrait faire un livre des usages de l'Asbeste. Il peut entrer pour une large part dans toutes les constructions, dans les articles de ménage et d'ameublement, sans tenir compte de sa valeur dans les arts mécaniques. Voici, en résumé, quelques-unes de ses applications.

Tissus—Le fil d'Asbeste de la première qualité, est tissé et donne des étoffes de toutes sortes, telles que des rideaux légers comme la dentelle ou épais comme les rideaux de théâtre et des lieux d'amusements ; il offre une protection efficace contre les incendies dans les salles de vues animées qui se sont multipliées dans tous les pays civilisés. On se sert aussi d'étoffes en Asbeste pour habiller les pompiers et les ouvriers des fonderies, des lamineries, des souffleries de verre et des travaux de métallurgie et de chimie industrielle. Aucune substance n'est comparable à l'Asbeste pour la protection de la vie et de la propriété.

Appareils Isolateurs—Pour obtenir une isolation parfaite, par exemple pour recouvrir les fils électriques, il n'existe pas de meilleur corps non-conducteur ; de plus, il résiste à tous les réactifs chimiques qui attaquent la plupart des corps isolants. C'est aussi la meilleure couverture pour envelopper les tubes et les tuyaux des appareils réfrigérateurs, les machines à vapeur, les bouilloires ; enfin, il sert dans tous les cas où on doit empêcher la perte du froid ou de la chaleur, et il agit comme lien pour les couvertures en magnésie.

Peintures—Sous le nom de "Asbestine" on s'en sert dans la préparation de certaines peintures, sa structure fibreuse ayant la propriété de fixer et de retenir les matières colorantes de la peinture ; lorsqu'on le mélange aux peintures à base de sels de plomb ou de zinc, il leur communique certaines propriétés qu'aucun autre mordant ne peut leur donner.

Papier—On a fait usage de plus de 30,000 tonnes de papier d'Asbeste, l'an dernier dans la construction. Ce papier met les bâtiments à l'épreuve de l'humidité comme du feu, et les compagnies d'Assurance le recommandent hautement.

Plâtre—Ce qu'on appelle "Asbestic" ou déchet, s'il est mélangé avec de la chaux caustique, forme un plâtre à crépir pour le dehors ou le dedans, qui est à l'épreuve du feu, et dont le bon marché rendra l'usage plus général, à mesure qu'on en connaitra les qualités économiques.

Brique réfractaire au feu—Elle est composée de chaux hydraulique, de sable et d'Asbeste. On s'en sert dans les cas où il faut des températures élevées :—Pour l'encaissement de fourneaux, de foyers, etc., aucune autre substance ne résiste aussi bien à une chaleur extrême.

Courroies de Transmission—A raison de leurs qualités de longue durée et de résistance à la chaleur, et de leur supériorité reconnue sur le caoutchouc, le cuir et la toile, les courroies de transmission en Asbeste sont utilisées dans les usines tel que fonderies et haut fourneaux, où les scories chaudes doivent être enlevées mécaniquement. Elles servent aussi pour le transport des quantités volumineuses et lourdes de pierre écrasée ou de minerais métalliques.

Parquets—Les tuiles et les planches en Asbeste servent au parquetage. Elles sont imperméables à la chaleur et à l'eau et ont toute l'élasticité du bois. Elles sont aussi dures que le ciment, plus durables que l'asphalte, d'un poids très léger, elles ne se fendillent pas et sont non-conductrices du son.

Effets de Ménage—L'Asbeste sert à fabriquer un bon nombre d'objets de ménage, tels que des tapis de table, des nattes, des carpettes, des bûches à gaz, de la fibre pour les foyers, etc.

Bois de Service en Asbeste—Dans la construction moderne, on fait grandement usage du bois d'Asbeste à cause de sa résistance contre le feu et l'eau. Il occupe aussi sa place dans les divers dispositifs servant à couper, à diviser ou à condenser le courant électrique et à empêcher les courts circuits.

Corderie—On s'en sert dans la fabrication de ficelle, et de cordes destinées aux appareils à éteindre les incendies, pour une raison facile à comprendre.

Ou pourait ajouter des coussins de freins, des filtres, du cuir artificiel, des allumeurs, du métal protégé, du ciment, de la doublure pour les poêles et les fourneaux, des pneus d'automobiles. Inutile d'allonger cette liste. Disons que l'Asbeste est devenue une chose indispensable, un article de commerce universel, **et qu'il est arrivé à son temps**.

CUIVRE

Sur un parcours de deux milles environ, au nord-est de la rivière Chaudière, on a trouvé, sur le terrain de la Compagnie, du minerai de Cuivre à la surface du sol ; on n'a creusé qu'un seul puits, mais l'essai justifierait une exploration plus étendue.

Le puits a 31 pieds de profondeur et on a fait une belle découverte. Le minerai d'une veine couchée à dix pieds a donné 8.44 à 14.99 par cent d'excellent Cuivre, et le rapport du Département des Mines de l'Université McGill dit : "L'analyse doit le classer comme un minerai de bonne valeur."

On a fait plusieurs explorations sur les lots de la Compagnie, dans le Second Rang du canton St-Joseph, qui toutes ont donné de belles promesses, et d'autres sur les propriétés de l'ouest où le Cuivre se montre en grande quantité.

Dans le rapport ci-contenu de l'Ingénieur il est fait mention de la mine Duckett, sur la même veine, à 500 pieds environ du puits de la Compagnie, qui descend maintenant à 65 pieds avec certains travaux préliminaires de fouilles horizontales. On a ouvert une veine de minerai de nuances bleu-paon et l'épreuve a fait constater la présence de 35 à 40 pour cent de Cuivre.

On reprend aujourd'hui des travaux abandonnés, particulièrement à Acton, où on a construit un fourneau pour la réduction du minerai de Cuivre et d'autres, et qui est maintenant en opération.

On a si bien perfectionné les procédés pour traiter le Cuivre que le roc qui en laisse voir quelques traces peut être travaillé avec profit. Sans énoncer des prétentions déraisonnables basées sur cet énoncé, nous croyons fermement que l'exploitation des dépôts de Cuivre de la propriété détenue par la "Quebec Mines and Metal Co., Limited," obtiendra un succès financier très appréciable.

Le résultat de nouveaux examens des prospections de cuivre faits par des ingénieurs en mines et des experts, confirme les premières prévisions sur l'existence de gisements importants d'excellents minerais et écarte toute incertitude quant à la quantité ou à la qualité.

FER

Référant de nouveau au rapport de l'Ingénieur, on affirme l'existence du Fer presque sur toute la longueur du terrain de la Compagnie. Les creusements qu'on a faits ont prouvé que les fouilles ultérieures doivent nécessairement conduire à des découvertes de première importance.

Il serait prématuré de baser des estimés sur la quantité probable, avant d'avoir fait des creusements au trépan et des déblaiements d'une extension suffisante.

Néanmoins, si on en juge par la largeur de la couchr superficielle, on a raison de croire qu'on y trouvera du Fer en grande quantité

Le minerai est magnétique, et la couche rocheuse de la surface contient un bon pourcentage de Fer, qui augmentera sans aucun doute à mesure qu'on descendra dans le sol.

La Compagnie se propose de poursuivre le développement de ces gisements sans retard, afin d'en connaître le valeur. On calcule que l'exploitation pourra se faire à ciel ouvert à des frais très réduits et que le minerai pourra être conduit au chemin de fer par le même tramway qui transportera l'Asbeste.

Le mineral contenant un pourcentage raisonnable de Fer trouvera facilement des acheteurs au Canada et aux Etats-Unis, et la quantité extraite pourrait se payer sous forme de droit régalien (royalty), les acheteurs devant conduire leurs propres opérations minières, ce qui exempterait cette dépense à la Compagnie.

C'est un fait connu que le minerai de Fer s'épuise aux Etats-Unis, et plusieurs compagnies telles que la "United States Steel Corporation" ont à leur service un nombreux personnel d'experts chargés de faire la recherche et l'achat du minerai de Fer dans tout le Canada, pour alimenter leurs hauts-fourneaux.

OR

Il est vrai que le domaine de la Compagnie est compris dans le district aurifère de la Chaudière, et que sur ses terains, le long des rivières Plante et Callway, on a vu des traces d'or, mais nous n'en tenons aucun compte comme argument en faveur des propositions que nous avons l'honneur de faire au public.

L'Or du comté de Beauce est exclusivement alluvial et est extrait du gravier aurifère qu'on trouve depuis la surface du sol jusqu'à une profondeur de 100 pieds. Les plus grosses pépites trouvées dans la vallée de la Chaudière valaient de $700 à $900.

Le 1er janvier 1910, une puissante compagnie a fait l'acquisition, au prix de $150,000, des droits miniers sur l'Or de certaines propriétés du district aurifère de la Chaudière, aux environs de Beauceville, après une exploration soignée, et elle a mis à l'oeuvre une forte équipe d'hommes pour faire les travaux.

Ce district mesure 1,500 milles carrés ; il est connu depuis longtemps ; le rendement total en 40 ans a été de $2,000,000, et l'exploitation a toujours été faite sur une petite échelle. La nouvelle Compagnie opèrera sur une plus vaste échelle; elle est parfaitement outillée pour faire l'extraction en "placers" et le comté de Beauce promet de devenir un facteur important de la production de l'Or au Canada.

DEVELOPPEMENT

Parmi les différents minéraux qu'on trouve sur la propriété de la "QUEBEC MINES & METAL CO., LTD." l'Asbeste est peut-être le plus important et c'est le premier dont on poussera la mise en valeur.

Déjà on a mis à nu d'immenses quantités d'Asbeste "Fibre" et "Cru" tout le long de la concession de la Compagnie et remarqué l'existence d'une quantité de roches fibreuses assez considérable pour estimer la propriété à une grande valeur, sans égard au Cuivre et au Fer qu'elle contient. Des épreuves au moulin sur la roche de surface accusent une forte proportion de Fibre de bonne qualité.

Quant au rendement total probable de l'Asbeste, nous nous abstenons de citer des chiffres ; il sera déterminé seulement par la capacité des moulins. Comme les demandes ne font qu'augmenter, de même que les prix, on peut prédire un succès financier brillant à la Compagnie, avec l'Asbeste seulement.

D'après l'estimation faite, $100,000 suffiront pour construire et mettre en opération une installation complète, capable d'extraire 400 tonnes de roche à broyer par jour, par un travail consécutif comprenant trois fois huit heures par jour. L'établissement comprendra le bureau et les autres constructions ; un corps de bâtiment principal où seront logés les broyeurs, les cyclones, les sécheurs, les sas, les cribles, les arbres moteurs, un appareil électrique de 350 chevaux vapeur avec tous les accessoires. L'usine sera assez spacieuse pour doubler l'outillage et même plus, avec augmentation de production correspondante.

Ce chiffre comprend également le coût des digues, coursiers, turbines, générateurs pour un matériel capable de produire tout le pouvoir électrique nécessaire ; aussi, des grues, des chèvres, des porteurs aériens, des trépans à air comprimé et toute la machinerie pour la carrière.

Pour conduire à terme cette opération, il faudra réunir en tout $200,000 que l'on peut cependant considérer comme un chiffre majoré par mesure de précaution, attendu que la roche sera productive dès le début des opérations.

Une estimation rationnelle du profit net du produit d'un moulin à deux cyclones ne saurait être inférieure à $68,000 par année. Ce chiffre se doublerait, et d'avantage, si on ajoutait un assortiment complet d'écraseurs, de cyclones, de cribles, etc., attendu que la proportion des dépenses et des charges fixes serait réduite avec un plus fort rendement.

On a raison de croire que la grosse quantité d'Asbeste "Cru" sur laquelle on peut compter d'après les indications de la surface, augmentera de beaucoup les calculs ci-dessus relatifs au profit.

On a sur le terrain même du bois à bon marché pour alimenter les chaufferies pendant des années à venir ; on peut se procurer du bois de service des scieries environnantes à bon marché et la main d'oeuvre ne coûte par plus cher que dans n'importe quel endroit compris dans le district de l'Asbeste.

RAISONS POUR OFFRIR DES PARTS EN VENTE

Comme l'a déjà exposé ce prospectus, la Compagnie est en possession d'une licence de mine et d'exploitation des minéraux contenus dans ses terrains miniers mesurant plus de quatre milles carrés ; pour administrer financièrement cette importante entreprise, la Compagnie a capitalisé son stock à $5,000,000, consistant en 5,000,000 actions de $1.00, le stock étant entièrement payé, non-imposable, et entièrement libre de responsabilité personnelle de la part des actionnaires.

Un million d'actions, soit seulement 20 pour cent du total ont été réservées par les premiers possesseurs des licences de mines pour leur part dans l'acquisition de ces propriétés de valeur, et 4,000,000 constituent le capital en caisse.

Les promoteurs ont dépensé plus de $30,000 en argent comptant pour le développement actuel, l'acquisition des titres, le payement des contributions au Gouvernement, à $1.00 l'acre pour les trois dernières années, et la Compagnie a formé le projet de leur rembourser ces dépenses de la manière suivante :—$15,000 sur la souscription de la première série d'un million de parts et $15,000 sur la souscription de la seconde série d'un million, sans intérêt.

On n'offre en vente, que des parts ordinaires, et le produit de la vente de la Première Série d'un million de parts, du stock servira au développement ultérieur, afin de s'assurer de la meilleure localisation des carrières et des mines, de construire les usines, de faire les forages au trépan (diamond drill) et d'autres travaux préliminaires. Le produit de la vente de la Seconde Série sera plus que suffisante pour couvrir le coût des moulins, des voies ferrées, etc., et donnera un capital d'exploitation nécessaire pour conduire sûrement l'administration financière de l'entreprise.

MONTANT DE L'OFFRE INITIALE

Sur les 4,[illegible]00,000 de parts du stock capital (treasury stock), la Première Série, de 1,000,000 de parts est offerte au public aux termes suivants :

Souscriptions payables au comptant

Par blocs de 20,000 parts	7	cents par part
Par blocs de 15,000 à 20,000 parts	8	" "
Par blocs de 10,000 à 15,000 " ...	9	" "
Souscriptions isolées de moins de 10,000 parts	10	" "

La série suivante, de 1,000,000 de parts, sera placée sur le marché au minimum de 25 cents par part. Conformément à la charte de la Compagnie.

Les souscriptions seront reçues au siège de la Compagnie, Beauceville, Québec, Canada, ou par son Agent Financier, 337 Edifice Board of Trade, Montréal, Canada.

Toutes les remises pour le stock doivent être faites payables à la Compagnie, ou à ses agents:—La Banque Nationale, Montréal, Canada : La Banque Nationale, Québec, Canada.

CONCLUSIONS

Québec est un pays merveilleux—la moitié de ses étonnantes richesses minérales, n'a jamais été divulgué.

Cette province a des régions étendues, où, depuis la création du monde, se trouvent enfouis dans la terre, de l'Or, de l'Argent, du Cuivre, du Nickel, du Fer et de l'Asbeste en quantités inestimables.

Aucune autre partie de ce continent n'offre de pareilles occasions pour le placement des capitaux.

Cette affirmation peut sembler risquée, mais elle est véridique et sérieuse, comme au peut s'en convaincre à l'étude soignée du contenu de cette brochure.

Tout capitaliste ou rentier, toute personne, enfin, qui veut faire un placement donnant de gros bénéfices—peut-être fabuleux—devrait faire ce placement sur les champs vierges de Québec, à la porte de chez soi — dans le coeur de la civilisation—et sous les meilleures lois minières et les plus stables du monde.

La "Quebec Mines and Metal Co., Limited," est une entreprise essentiellement canadienne, de Québec, et sera un facteur puissant du progrès de nos industries minières, dans cette province. La compagnie est en droit d'espérer de réels succès d'un placement, et elle promet de jolis bénéfices à ses actionnaires.

Pour autres informations adressez

BUREAU FINANCIER QUEBEC MINES & METAL CO., LIMITED

337 EDIFICE BOARD OF TRADE, MONTREAL, CANADA.

Un exemplaire de cette brochure sera envoyée franc de port à n'importe quelle adresse, sur demande par écrit.

Si on le préfère, un exemplaire de l'édition anglaise sera expédié a ceux qui en feront la demande.

PREMIERE SERIE
(1,000,000 PARTS) DU STOCK DE LA
QUEBEC MINES & METAL CO. LIMITED
BEAUCEVILLE, QUE.
CANADA.

CAPITAL STOCK, $[illegible]. VALEUR DE CHAQUE PART, AU PAIR $1.00

Entièrement payée.—Pas de garantie personnelle.

_______________ 191___

Je souscris par les présentes _______________ parts, valant chacune $1.00 au pair, entièrement payées et sans autre appel, du stock de la **QUEBEC MINES & METAL COMPANY, LIMITED,** à _______________ cents par part, et je m'engage à les payer sur demande.

Témoin : _______________ Nom au long _______________

Adresse _______________

☞ Aucun argent ne doit être remis aux agents. _______________

On n'offre en vente, que des parts ordinaires, et le produit de la vente de la Première Série d'un million de parts, du stock servira au développement ultérieur, afin de s'assurer de la meilleure localisation des carrières et des mines, de construire les usines, de faire les forages au trépan (diamond drill) et d'autres travaux préliminaires. Le produit de la vente de la Seconde Série sera plus que suffisante pour couvrir le coût des moulins, des voies ferrées, etc., et donnera un capital d'exploitation nécessaire pour conduire sûrement l'administration financière de l'entreprise.

MONTANT DE L'OFFRE INITIALE

Sur les 4,000,000 de parts du stock capital (treasury stock), la Première Série, de 1,000,000 de parts est offerte au public aux termes suivants :

Souscriptions payables au comptant

Par blocs de 20,000 parts	7 cents par part
Par blocs de 15,000 à 20,000 parts	8 " "
Par blocs de 10,000 à 15,000 "	9 " "
Souscriptions isolées de moins de 10,000 parts	10 " "

CONCLUSIONS

Québec est un pays merveilleux—la moitié de ses étonnantes richesses minérales, n'a jamais été divulgué.

Cette province a des régions étendues, où, depuis la création du monde, se trouvent enfouis dans la terre, de l'Or, de l'Argent, du Cuivre, du Nickel, du Fer et de l'Asbeste en quantités inestimables.

Aucune autre partie de ce continent n'offre de pareilles occasions pour le placement des capitaux.

Cette affirmation peut sembler risquée, mais elle est véridique et sérieuse, comme au peut s'en convaincre à l'étude soignée du contenu de cette brochure.

Tout capitaliste ou rentier, toute personne, enfin, qui veut faire un placement donnant de gros bénéfices—peut-être fabuleux—devrait faire ce placement sur les champs vierges de Québec, à la porte de chez soi — dans le coeur de la civilisation—et sous les meilleures lois minières et les plus stables du monde.

La "Quebec Mines and Metal Co., Limited," est une entreprise essentiellement canadienne, de Québec, et sera un facteur puissant du progrès de nos industries minières, dans cette province. La compagnie est en droit d'espérer de réels succès d'un placement

